

EWA M. WIERZBOWSKA
(UNIwersytet Gdański)

LA FRONDE – UNE VOLONTÉ DE CHANGEMENT AU PLAN POLITIQUE ET SOCIAL

ABSTRACT

The article's aim is to show that *La Fronde*, a daily founded by Marguerite Durand, is a place of various manifestations, especially the will to change the political and social domain, and above all the status of a woman in society. The analytical corpus includes texts dealing with political rights (voting rights) and civil rights (the right to work), which were published in January and February 1899.

KEYWORDS: LA FRONDE, MARGUERITE DURAND, WOMAN'S STATUS, RIGHT TO WORK, RIGHT TO VOTE

STRESZCZENIE

Celem artykułu jest pokazanie, iż *La Fronde*, dziennik założony przez Marguerite Durand, jest miejscem różnorodnych manifestacji, zwłaszcza woli zmiany w domenie politycznej i społecznej, a przede wszystkim statusu kobiety w społeczeństwie. Korpus analityczny obejmuje teksty traktujące o prawach politycznych (prawo do udziału w wyborach) i prawach cywilnych (prawo do pracy), które ukazały się w styczniu i lutym 1899 roku.

SŁOWA KLUCZOWE: LA FRONDE, MARGUERITE DURAND, STATUS KOBIETY, PRAWO DO PRACY, PRAWO WYBORCZE

« Comme nous sommes généreuses par nature, nous inviterons les messieurs, mais nous tenons à leur montrer de quelle force de volonté ils se sont privés en nous tenant en dehors des questions d'intérêt général ».

(Bonnevial 1899 : 2)

La Fronde, journal fondé par Marguerite Durand, est le lieu de différentes manifestations, surtout d'une volonté de changement au plan politique et social. Les rédactrices des rubriques permanentes et les auteures des articles à part sont persuadées qu'une voix unie ne peut être inaudible, que la parole possède le pouvoir énorme de changer les choses comme une goutte d'eau qui creuse un roc. La fondatrice du journal détermine explicitement son rôle : « Je n'ai pas la prétention d'avoir créé le féminisme quand j'ai créé *La Fronde* mais je suis certaine d'avoir donné un corps, une personnalité tangible au féminisme [...] » (Kiejman Rochefort 1985 : 10). Et cela semble extrêmement important parce que, dès ce

moment-là, les femmes ont un point de repère fort et stable. Il est évident qu'un journal tenu par des femmes exclusivement a bonne presse dans les milieux féminins (dans la plupart au moins). Il devient le « centre du réseau par lequel le féminisme se diffuse dans les différents milieux » (Kiejman Rochefort 1985 : 10).

Le changement souhaité par les frondistes concerne surtout le statut de la femme dans la société. Néanmoins, la richesse des thèmes abordés et des actions réalisées montre que les femmes sont capables d'écrire au sujet de la politique, du sport, des questions sociales, de la littérature, du ménage, des finances, etc., et d'y intervenir¹. Elles ne le cèdent en rien aux hommes ; au contraire, elles prouvent qu'il n'y a pas de questions inabordables pour elles, ce qui n'est pas le cas des hommes qui s'abstiennent de traiter des thèmes « féminins ». En raison du nombre des problèmes abordés, j'ai décidé de limiter mon corpus à deux questions, s'étendant sur deux mois, janvier et février 1899 : les droits politiques (le droit de vote) et les droits civiques (le droit du travail). En m'appuyant sur des rubriques différentes, j'aimerais montrer en quoi consiste cette volonté de changement, quelles formes elle épouse pour s'exprimer à haute voix.

DROITS POLITIQUES

En 1790 déjà, Nicolas de Condorcet écrivait *Sur l'admission des femmes au droit de cité* : « les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées. Ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes » (Condorcet 1790 : 66-67). Mais en 1899, la situation juridique des femmes n'a guère évolué, les hommes n'ayant pas la volonté de renoncer à leur position de maîtres. Les efforts des femmes, individuels et en groupe, se sont heurtés au mur de la misogynie et du mépris.

Clotilde Dissard, l'auteure de la rubrique *Chronique féministe*, après avoir constaté que les droits aux femmes sont accordés dans un tempo extrêmement lent, propose un plébiscite qui permettra de déterminer « la réforme la plus urgente » à réaliser. Il vaut mieux donner une voix commune pour une cause, que mille voix individuelles pour mille causes différentes. « Il faut [...] pour réussir, s'unifier dans l'action, se discipliner en quelque sorte [...] », dit-elle. Agissant de cette façon, pas à pas, les femmes observeront « une amélioration sérieuse de leur condition » (Dissard 05.01.1899 : 4).

¹ Par exemple, les journalistes prennent la parole et stigmatisent les attitudes non éthiques. Un tailleur, qui avait abusé de ses droits de propriétaire envers une femme avec un petit enfant, son comportement étant décrit et évalué dans le journal, a ressenti les conséquences de son acte. (cf. [S.n.] 23.01.1899 : 2).

La majorité des correspondantes participant à ce plébiscite a répondu que les droits politiques sont ceux pour lesquels il faut lutter dans un premier temps. Le reste suivra après. Le jour où les femmes obtiendront le droit de vote sera le plus important. Sans influence réelle sur le régime, on n'est personne. Ce qu'on écoute, c'est la voix de l'électeur, précieux et utile pendant les élections. Les doléances des femmes, qui n'ont pas le droit de vote, sont sans aucune importance (Dissard 14.01.1899 : 3). Constatons que Dissard donne la parole à une correspondante, une Italienne, Mme Emilia Mariani, le commentaire de la journaliste étant limité au strict minimum. Pourquoi se cacher derrière la lettre d'une étrangère ? Pourquoi pas la voix d'une Française ? Est-ce le signe de l'appartenance à un féminisme moins radical que celui d'Hubertine Auclert ? Oui et non, ce que nous allons observer en suivant sa rubrique. Dissard explique de quelle façon elle – et *La Fronde* – comprend la notion de féminisme. Tout d'abord, elle rejette la simplification, faite par les adversaires de l'égalité des sexes, que le féminisme est une révolte contre les privilèges du mari ou contre le mari lui-même ; elle insiste que c'est une affaire de conscience, de liberté d'esprit. Et elle donne l'origine du féminisme :

Le féminisme est un produit de notre état social arrêté à mi-chemin entre la barbarie et la civilisation. [...] Notre vie sociale n'a su réaliser pour les femmes qu'un alliage monstrueux d'esclavage et de liberté, elle en fait tour à tour une reine adorée ou une servante méprisée. [...] La condition faite à la femme par nos mœurs et par nos lois devait conduire là (Dissard 17.01.1899 : 5)

Les frondistes ne représentent pas « le féminisme doctrinal, aux formules précises, aux revendications nettement formulées », mais un féminisme plus discret qui « devient dans la vie de la femme – de toute femme – le domaine propre de son individualité personnelle, celui où elle ne tolère nulle intrusion » (Dissard 17.01.1899 : 5)². Elle assure que, moins revendicatif, il est néanmoins fort et redoutable. Il n'en est pas moins vrai que, dans sa rubrique, le postulat d'acquiescer des droits civiques apparaît plus souvent que celui concernant les droits politiques.

DROITS CIVIQUES

Les manques et les abus, indiqués par les journalistes de *La Fronde*, sont nombreux. Les uns ne sont mentionnés qu'une fois, les autres reviennent, tous témoignent de l'injustice qui touche les plus faibles du point de vue législatif. Une longue liste s'ouvre : travail, éducation, art, mariage, maternité, enfants trouvés, succession, alcoolisme, armée, suicide des enfants, etc. Les plaies sociales sont exposées, cette monstration ayant un seul but : le changement.

² Il faut néanmoins signaler que Marguerite Durand participera à une action radicale telle que son inscription sur la liste des électeurs, réservée aux hommes, en 1908.

TRAVAIL

Le travail des femmes suscitait beaucoup d'émotion chez les hommes mais aussi chez les femmes. La plupart des femmes doivent ou veulent travailler, mais il y a des groupes féminins dont les efforts tentent de garder le *status quo*. Dans son livre *Le rôle social de la femme* (éd. Alcan), Anna Lampérière « soutient que la femme doit être la collaboratrice de l'homme et non sa concurrente, qu'elle doit être employée comme organisatrice et non comme productrice, qu'elle doit se dépenser dans la société pour la race et au foyer pour la famille » (Dissard 01.01.1899 : 3). Dissard, avec une pointe d'ironie, rejette le « paradis » présenté par Lampérière, qui n'est possible que pour les femmes riches, et montre que la réalité exige de la femme une activité professionnelle. Dans *La Fronde*, il y a une rubrique particulière, *Tribune du travail*, où on aborde toutes les questions liées à ce thème. En plus, étant d'une grande importance, il apparaît dans les autres rubriques.

Lutter contre le préjugé fort contre le travail des femmes est une entreprise bien difficile. Dissard en connaît la cause – les hommes ne veulent pas « diminuer l'asservissement féminin », les femmes qui gagnent de l'argent étant plus libres. Mais la journaliste ne suit pas ce sentier, habile et intelligente, elle sait où frapper pour que le résonnement soit le plus efficace, elle trouve un argument important : la progéniture, dont la pureté et la force sont si chères au Code civil et pénal. « Pour remplir sa fonction de mère, de créatrice de l'enfant, la femme ne doit point laisser s'atrophier, s'anéantir aucun de ces organes indispensables à la formation d'un être qui aura, s'il est parfaitement doué, une heureuse influence pour l'avenir de la race » (Dissard 12.01.1899 : 3). La femme avec un sang appauvri et des muscles débiles n'est pas capable de donner la vie à un enfant fort et sain. « Le travail en effet est plus qu'une obligation économique, c'est un besoin de nos organes. Le cerveau et les muscles de la femme [...] ont [...] besoin de l'exercice journalier, soit pour parvenir à leur entier épanouissement, soit pour conserver leur intégrité » (Dissard 12.01.1899 : 3). L'oisiveté, d'un côté provoque la débilité physique, de l'autre, la frivolité.

Le problème brûlant dont s'occupent aussi les journalistes de *La Fronde* est le nombre croissant des femmes qui cherchent à gagner leur vie. Le journal constitue un lieu salvateur pour les femmes en situation précaire. Elles y cherchent de l'aide et, souvent, elles en trouvent. La recherche de postes, qui n'est pas une occupation strictement journalistique, confirme la volonté d'agir et non seulement de lancer des idées. La parole est suivie d'un acte concret. Les demandes ne restent pas sans échos. Les lectrices et les lecteurs soit proposent des postes du travail soit offrent une somme d'argent pour remplir la Caisse de Secours ([s.n.] 05.01.1899 : 1) de *La Fronde*. S'il n'y a pas de travail, pour ne pas laisser ces malheureuses femmes les mains vides, on leur distribue de l'argent ou des bons pour au moins assurer un repas. Les donatrices et les donateurs sont informés, par l'intermédiaire de la rubrique Caisse de Secours, sur la façon dont l'argent offert a été distribué ([s.n.]

11.01.1899 : 2). L'analyse de la liste de distribution donne une idée du drame social auquel se mesurent les journalistes. Les femmes abandonnées, les veuves, les femmes dont les maris n'ont pas de travail ou dont le salaire est insuffisant pour nourrir la famille, les femmes dont les maris sont invalides, toutes en charge d'enfants, sont les donataires. Le problème social, qui devrait être résolu par l'État, reste une affaire privée, réglée par des gens ou plutôt par des femmes au bon cœur.

La rédactrice J.W. montre qu'il y a une solution à ce problème. En Russie, grâce à l'initiative d'un riche Américain, on a créé « un établissement de travail destiné aux femmes intellectuelles et aux ouvrières » (J.W. 01.01.1899 : 2). Cet établissement procure du travail mais aussi apprend à travailler. Ce qui est une initiative privée peut aussi bien fonctionner sous la protection de l'État – en France.

La recherche d'un emploi est une tâche difficile pour les femmes si l'on prend en considération la fermeture du marché du travail à la gent féminine. Les efforts de Dissard ont pour but de persuader la partie masculine de la société que le partage des postes est avantageux pour les deux sexes. Elle prend la parole dans la question qui préoccupe à un moment donné les édiles parisiens : la présence des femmes dans l'administration et le budget. Ces deux questions sont intimement liées parce que, selon l'auteure, il suffit d'ouvrir aux femmes les portes des administrations pour alléger les dépenses de l'Assistance publique. Il vaut la peine de se pencher sur la langue utilisée par l'auteure, sur sa manière de présenter l'admission des femmes en tant que libération des hommes d'« un travail si ingrat et si préjudiciable à leur nature et à leur santé » (Dissard 03.01.1899 : 4). L'auteure flatte l'amour propre des hommes en leur attribuant « cette précieuse initiative individuelle qui en fait dans tous les domaines où l'activité humaine trouve à s'exercer des producteurs de la richesse » (Dissard 03.01.1899 : 4). Elle trouve tout à fait juste que les femmes soient admises au même titre que les hommes après un concours. Les femmes, habituées à la vie sédentaire, « utiliseront pour la chose publique ces dons innés de l'épargne et de l'économie qu'elles ont acquis dans l'administration du ménage » (Dissard 03.01.1899 : 4). À côté de cette voix contrebalancée en apparaît une autre, beaucoup plus catégorique. Une rédactrice anonyme dénonce les hommes qui s'opposent « à l'entrée des femmes dans les bureaux de l'Hôtel de Ville » en présentant l'argument qui dissimule leur « mauvaise volonté manifeste » ([s.n.] 19.01.1899 : 1) : la promiscuité. L'auteure anonyme rappelle que, par exemple dans les magasins de nouveautés, femmes et hommes travaillent ensemble sans conséquences regrettables.

Parfois, Dissard répète des stéréotypes concernant les femmes, ce qu'on peut considérer comme une forme de « figure rhétorique ». Il semble que, de cette façon, elle essaie d'être plus convaincante aux yeux du public masculin, de montrer que les femmes, malgré les activités réalisées, resteront toujours des femmes. Pour que ces messieurs ne soient pas trop effrayés. Ainsi, elle parle de la profession de pharmacienne en tant que métier convenant parfaitement aux femmes, parce que c'est une activité sédentaire. À l'occasion, l'auteure attribue aux femmes les « qualités naturelles d'ordre, d'économie et de minutie » (Dissard 28.01.1899 : 3), ce qui semble être l'effet plutôt de l'éducation que de la nature. Elle donne l'exemple de la Russie où

le nombre de pharmaciennes est important. C'est un argument qui compte, étant donné l'ambition de la France d'être à la tête du monde civilisé.

Les qualités dites féminines sont évoquées dans le contexte du travail pour l'Assistance publique. L'auteure de la rubrique *Mutualité Assistance*, Madeleine, explique les profits sociaux et économiques qui résulteront de l'emploi des femmes pour organiser les visites médicales dans les maisons de secours et maisons de malades, les places dans les hôpitaux et les médecins manquant (Madeleine 03.01.1899 : 5). La journaliste décrit largement la situation actuelle, élargit le contexte pour que la nécessité de faire travailler les femmes dans ce domaine soit évidente et ne provoque pas d'opposition de la part des hommes. Les femmes, qui s'engagent déjà en tant que bénévoles, s'engageront en plus grand nombre comme employées/infirmières salariées dans ce travail difficile et plutôt ingrat.

Les femmes ne sont pas les seules à souffrir à cause du manque de travail³. Il y a des gens des deux sexes, vieux et infirmes, « dépourvus de toutes ressources » (Bonnevial 01.01.1899 : 4). La rédactrice Marie Bonnevial acclame le projet de créer des ateliers pour 70 misérables dans la commune du Pré-Saint-Gervais, même si les salaires prévus sont minimaux. Mais surtout, elle indique quel avenir misérable attend les jeunes s'ils ne le préparent pas ; elle souligne la nécessité de former des syndicats forts, rassemblant ouvriers et ouvrières, qui assureront des conditions de travail et de retraite humaines.

Dissard, elle aussi, accentue l'importance des syndicats. Elle constate avec un contentement non dissimulé que les associations ouvrières sont priées de se présenter pendant l'Exposition 1900. Simultanément, elle exprime son regret qu'il n'y ait pas un seul nom de femme pour représenter les intérêts des ouvrières dans les syndicats (Dissard 20.01.1899 : 3). Le ton de sa proposition est pacifique, amical. L'auteure cherche des arguments pour que les hommes admettent sans crainte les femmes dans leurs rangs. Elle indique les profits pour les deux sexes en rappelant leur lutte commune de l'été dernier où les ouvriers et les ouvrières, solidarisés, ont gagné leur cause. De sa part, Bonnevial présente l'efficacité de la revendication des femmes et des hommes rassemblés dans la Fédération des tabacs. Un accident grave ayant eu lieu, ils exigent que des mesures de précaution soient prises (elles sont garanties par la loi de 92) et que les responsables de la sécurité du travail soient retraités. L'activisme des ouvrières est exemplaire, aucune n'a renoncé aux revendications ; ils sont ensemble, travailleurs et travailleuses, pour une cause commune. La journaliste souligne que les femmes et les hommes « savent vivre en bons camarades, au lieu de se considérer comme des ennemis » (Bonnevial 01.02.1899 : 3).

Les ouvrières, plus fragiles que les hommes, ont besoin d'être protégées contre les « prétentions exagérées de l'employeur » (Dissard 22.01.1899 : 3) par un

³ Le manque du travail concerne aussi des hommes forts et sains. Ce fait peut avoir des conséquences néfastes, ce qui indique l'article sur *Quadruple suicide* de 01 mars 1899, p. 3. La mère avait tué ses trois enfants et s'est asphyxiée.

syndicat, féminin ou mixte, fort et bien organisé. Pour que les femmes soient mieux informées et éduquées dans les questions des conditions de travail, les activistes organisent des réunions dont le but est d'étudier « les moyens d'arriver à améliorer le sort des ouvrières » (Dissard 19.02.1899 : 3).

Le manque de travail est une plaie sociale, mais l'exploitation des enfants – forcés à travailler – est une plaie encore plus saignante. Dans son article dont le titre est déjà éloquent, *L'hypocrite charité*, Dissard dénonce les dirigeants « des orphelinats et des autres établissements de bienfaisance qui reçoivent des enfants des deux sexes et leur donnent l'éducation professionnelle » (Dissard 03.01.1899 : 5). « La loi exige que l'enseignement manuel ou professionnel pour les enfants âgés de moins de 13 ans ne dépasse pas 3 heures par jour » (Dissard 03.01.1899 : 5). Mais il y a des communautés de religieuses et des orphelinats où les enfants travaillent neuf heures, comme des adultes. En plus, leurs conditions de vie et la qualité de la nourriture qu'ils reçoivent sont inhumaines. « Bel exemple que donnent là les directeurs d'orphelinat et les religieuses des ouvriers », s'exclame la journaliste, « ce mercantilisme [...] est tout simplement odieux » (Dissard 03.01.1899 : 5). Le travail, bien si recherché, devient – entre des mains irresponsables – le moyen de faire souffrir les plus faibles.

Le travail (l'accès aux professions, l'égalité des salaires, l'égalité de formation professionnelle, la défense des ouvrières aux prud'hommes et des commerçantes à la chambre de Commerce, l'intégration des femmes dans les syndicats ou la constitution de syndicats féminins, la protection ou, davantage, le refus de protection des femmes dans la législation du travail...) est un thème de revendication qui mobilise très largement le mouvement féministe (Kiejman Rochefort 1985 : 10).

Il convient de mentionner que la lutte pour le travail était très longue et les succès venaient lentement. « Des acquis notables couronnent ces luttes : en 1907, le Sénat, après 12 ans de transactions, vote la libre disposition du salaire des femmes mariées ; les femmes sont éligibles aux Prud'hommes en 1908, les commerçantes avaient obtenu l'électorat à leurs tribunaux en 1894... » (Kiejman Rochefort 1985 : 10).

CONCLUSION

Les journalistes et les auteures, qui ont publié dans *La Fronde*, avaient un but principal : changer la société. Pour toutes, il était évident qu'il y a deux facteurs principaux de changement : le savoir et l'action. Dans la mesure où la transformation souhaitée concernait surtout les groupes défavorisés (femmes, ouvriers/ouvrières, enfants) dans l'aspect judiciaire ou économique, leurs problèmes constituaient une partie considérable des thèmes abordés. Le plus important était de fournir des informations sur les mécanismes de fonctionnement de la société.

La compréhension du monde est l'étape nécessaire précédant les actions qui mèneront à son amélioration. Les auteures ne se limitent pas à la présentation des problèmes, elles proposent bien souvent des solutions qu'on aurait pu appliquer ou expliquent l'utilité – ou l'inutilité – de celles qu'on a déjà mises en œuvre. Les entreprises des femmes, presque absentes dans la presse sous direction masculine, sont mises en relief sur les pages de *La Fronde*.

Les rubriques permanentes témoignent de l'intérêt des femmes pour tous les thèmes. Les auteures plongent dans la politique, étrangère également, dans les questions économiques, boursières. Elles cherchent des exemples dans des pays plus ou moins lointains pour faire une comparaison avec la situation en France et provoquer des changements⁴. Leurs textes ont la forme d'un reportage, d'une lettre, d'un texte argumentatif, d'une impression, etc. Elles trouvent des solutions et essaient de les appliquer autant qu'elles le peuvent dans les limites tracées par la loi.

Leur volonté de changement ne s'arrête pas à la France et aux questions féminines. Pour les frondistes, la clé du changement est l'acceptation de la dignité et des droits de chaque être humain. Les féministes de *La Fronde* avaient des idées établies sur le monde qu'elles voulaient construire : « Pour nous, républicaines et libre-penseuses, la patrie s'étend partout où nos frères et nos sœurs souffrent de l'esclavage, de la misère, de l'injustice ; notre sympathie ne connaît pas de frontières et nous rêvons pour l'avenir la République universelle » (Pognon 24.01.1899 : 1).

BIBLIOGRAPHIE

- [S.n.] (05.01.1899) : « Remerciements », *La Fronde*, 393, 1.
 [S.n.] (11.01.1899) : « Caisse de Secours alimentée par les lecteurs et abonnés de *La Fronde* », *La Fronde*, 399, 2.
 [S.n.] (19.01.1899) : « Les femmes à l'Hôtel de Ville », *La Fronde*, 407, 1.
 [S.n.] (23.01.1899) : « Une atrocité », *La Fronde*, 411, 2.
 BONNEVIAL, M. (01.01.1899) : « Tribune du travail. Assistance par le travail », *La Fronde*, 389, 4.
 BONNEVIAL, M. (01.02.1899) : « Tribune de travail. La Fédération des tabacs », *La Fronde*, 420, 3.
 BONNEVIAL, M. (12.01.1899) : « Ligue Française. Pour le Droit des Femmes », *La Fronde*, 400, 2.
 CONDORCET, N. de (1790) : « Sur l'admission des femmes au droit de cité », in : PELLEGRIN, N. (2010) : *Écrits féministes de Christine de Pisan à Simone de Beauvoir*, Paris, 66-67.
 DISSARD, C. (05.01.1899) : « Chronique féministe. Les réformes les plus urgentes », *La Fronde*, 393, 4.

⁴ J.W. aborde la question brûlante des anciens prisonniers. Dans son article *Un refuge pour les acquittés*, l'auteure présente un projet né dans les sphères juridiques de Saint-Petersbourg : la création d'un refuge pour les gens qui quittent la prison, pour leur assurer une table et un gîte en échange d'un travail, selon certaines règles. Tout cela pour les aider dans les moments les plus difficiles et éviter le récidivisme. (cf. J.W. 24.01.1899 : 2)

- DISSARD, C. (01.01.1899) : « Chronique féministe. Le rôle social de la femme », *La Fronde*, 389, 3.
- DISSARD, C. (03.01.1899) : « Chronique féministe. L'admission des femmes aux emplois de la Préfecture de la Seine », *La Fronde*, 391, 4.
- DISSARD, C. (03.01.1899) : « Chronique féministe. L'hypocrite charité », *La Fronde*, 391, 5.
- DISSARD, C. (12.01.1899) : « Chronique féministe. La femme doit-elle travailler ? », *La Fronde*, 400, 3.
- DISSARD, C. (14.01.1899) : « Chronique féministe. Les droits politiques », *La Fronde*, 402, 3.
- DISSARD, C. (17.01.1899) : « Chronique féministe. Les femmes non féministes », *La Fronde*, 405, 5.
- DISSARD, C. (19.02.1899) : « Chronique féministe. Réunions féministes. Union des femmes socialistes », *La Fronde*, 438, 3.
- DISSARD, C. (20.01.1899) : « Chronique féministe. Les syndicats féminins à l'Exposition de 1900 », *La Fronde*, 408, 3.
- DISSARD, C. (22.01.1899) : « Chronique féministe. Syndicats féminins et syndicats mixtes », *La Fronde*, 410, 3.
- DISSARD, C. (28.01.1899) : « Chronique féministe. Pharmaciennes », *La Fronde*, 416, 3.
- J. W. (01.01.1899) : « L'Établissement de travail pour les femmes à Saint-Petersbourg », *La Fronde*, 389, 2.
- J. W. (24.01.1899) : « Un refuge pour les acquittés », *La Fronde*, 412, 2.
- KIEJMAN, L. / ROCHEFORT, F. (1985) : « Le féminisme sous la troisième république 1870-1914 », *Histoire des femmes et du féminisme. Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1, 8-11.
- MADELEINE (03.01.1899) : « Mutualité Assistance. Des emplois accessibles aux femmes à l'Assistance publique », *La Fronde*, 391, 5.
- POGNON, M. (24.01.1899) : « Au féminisme chrétien », *La Fronde*, 412, 1.